

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110627-VD2011-270658-DE
Date de signature : 06/07/2011
Date de réception : 06/07/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. MAGLICA - M. MARCHAND - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme MILLE - M. HELIE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Festival international « Les écrans de l'aventure » - Edition 2011 - Convention à passer entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la société MJM gestion

Mme C. MARTIN, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un festival du film d'aventures, le festival international « Les écrans de l'aventure », a lieu chaque année à Dijon. Il récompense les meilleures productions audiovisuelles françaises et internationales.

La vingtième édition de ce festival grand public qui accueille chaque année environ 10 000 personnes, qu'elles soient professionnels de l'image, ou passionnés d'exploration, d'aventure, de voyages, de découvertes, se déroulera du 3 au 6 novembre prochains dans les salles des complexes cinématographiques l'Olympia et le Darcy.

Une vingtaine de films et une dizaine de livres pré-sélectionnés seront en compétition. Un festival off permettra par ailleurs de visionner des films atypiques hors compétition.

L'organisation de cette manifestation repose sur une convention renouvelable chaque année. Il convient donc de signer un nouveau contrat fixant avec l'organisateur, la Guilde européenne du raid, ainsi que la société exploitante des salles de cinéma l'Olympia et le Darcy, les nouvelles modalités d'organisation du festival.

En sus de prestations techniques et logistiques, ainsi que de la prise en charge d'une partie des frais de communication du festival, il est proposé de maintenir la participation de la Ville à l'organisation à 95 280 € et de valoriser à concurrence de 5 000 € le prix le plus prestigieux, le « prix de la Toison d'or du film d'aventure ».

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention à passer entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la société MJM gestion pour l'organisation de l'édition 2011 du festival international « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;

3 - décider de maintenir à 95 280 € le montant de la participation de la Ville au financement de la manifestation et de valoriser à concurrence de 5 000 € le « prix de la Toison d'or du film d'aventure ».

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ